

RÉGLEMENT 28e SEMI-MARATHON DE CHARTRES

Samedi 7 mars 2026 - COURSES ENFANTS au profit de l'UNICEF

Dimanche 8 mars 2026 - 21.1 KM (FFA) / 10 KM (FFA) / 5 KM (FFA)

SAMEDI 7 MARS 2026 - COURSES ENFANTS au profit de l'UNICEF

Au programme, 4 courses mixtes, non chronométrées,

* Course 1 : 6-8ans (2019, 2018, 2017) 500m accompagnés - départ 15h00

* Course 2 : 9-10 ans (2015 et 2016) 1000m ----- départ 15h20

* Course 3 : 11-12 ans (2013 et 2014) 1500m ----- départ 15h50

* Course 4 : 13-14 ans (2011 et 2012) 2500m ----- départ 16h20

Le parcours se fera autour de la cavalière du stade (1, 2 ou 3 tours) + l'arrivée classique du Semi-marathon de Chartres Sitrans au cœur du village de la course.

RETRAIT DES DOSSARDS => sur place à partir de 10h le samedi 7 mars

RAVITAILLEMENT ARRIVÉE & RECOMPENSES pour tous les participants

INSCRIPTIONS sur la base d'une cotisation de 2€ ou plus pour UNICEF sur

www.semimarathondechartres.fr rubrique [LES EPREUVES - Courses enfants au profit de l'UNICEF] ou sur place le 16 mars à partir de 10h. Une autorisation parentale doit être fournie pour participer, un modèle est téléchargeable sur le site internet de la manifestation.

DIMANCHE 8 MARS 2026 - COURSES OFFICIELLES LABEL FFA : 5, 10 et 21,1km

INSCRIPTIONS

En ligne www.semimarathondechartres.fr jusqu'au vendredi 6 mars 2025 à 12h00, par courrier avec le bulletin (à renvoyer au plus tard le samedi 28 février à ASPTT Chartres 4 rue Jean Perrin 28300 MAINVILLIERS). Au magasin RUN AVENTURE, rue de la Clouterie à Chartres. *

Courses ouvertes à tous, licenciés ou non de la FFA, qui se disputent selon les règlements de la FFA.

L'épreuve du 21,1 km SITRANS est ouverte aux concurrents nés en 2008 et avant (à partir de la catégorie JUNIORS).

Le 10 Km de l'ACLAM est réservé aux personnes nées en 2010 et avant (à partir de la catégorie CADETS).

Le 5 Km de L'Echo Républicain est réservé aux personnes nées en 2012 et avant (à partir de la catégorie MINIMES).

21,1 KM : 2500 places disponibles, Inscription 23€ (20€ licenciés FFA) en ligne ou par courrier (29€ sur place) *.

10 KM : 1500 places disponibles, Inscription 16€ (13€ licenciés FFA) en ligne ou par courrier (21€ sur place) *.

5 KM : 600 places disponibles, Inscription 9€ (6€ licenciés FFA) en ligne ou par courrier (14 € sur place) *.

Bulletin papier à télécharger sur semimarathondechartres.fr rubrique « les épreuves »

* Inscriptions dans la limite de dossards disponibles. Possibilité de clôture des inscriptions en amont de l'événement.

REMISE DOSSARDS & INSCRIPTIONS SUR PLACE au stade Jacques-Couvret, le samedi de 10h à 18h et le dimanche à partir de 7H30 et jusqu'à 30 minutes avant les départs. Il devra être apposé avec 4 épingles en totalité sur la poitrine sous peine de disqualification.

DEPARTS - à proximité du STADE JACQUES-COUVRET :

5 KM : Course 1 : 8 h 45 (avenue d'Aligre)

10 KM : Course 2 : 9 h 20 (avenue d'Aligre)

SEMI : Course 3 : 10 h 30 (rue du Bourgneuf, à 700 m du village de la course)

PARCOURS

SEMI : Parcours plat avec départ + 2 boucles de 10 km + arrivée.

Fléchage au sol et marquage de tous les km en hauteur.

Le contrôle d'arrivée sera clos 2 h 45 après le départ.

10 km : Parcours sur 1 boucle

Le Contrôle d'arrivée sera clos 1 h 30 après le départ.

5 km : Parcours sur 1 boucle.

Le contrôle d'arrivée sera clos 45 minutes après le départ.

RAVITAILLEMENTS DU SEMI-MARATHON

Au km 5, 10, 15 : Eau, sucre, jus d'orange, chocolat, pain d'épice...

CERTIFICAT MEDICAL ou PPS

La loi sur le sport rend obligatoire la présentation d'un certificat médical au moment de l'inscription d'une course pour les personnes non licenciées dans un club FFA ou UFOLEP en athlétisme en compétition. Il est également possible de fournir à

l'organisation un PPS de moins de 3 mois, disponible sur le site <https://pps.athle.fr/>

Les licenciés FFA et UFOLEP en athlétisme en compétition doivent joindre une photocopie de leur licence. Voir détail sur bulletin d'inscription.

CIRCULATION

Aucun véhicule suiveur, autre que les véhicules officiels, ne sera accepté sur le parcours et les concurrents devront respecter le code de la route.

L'assistance par un cycliste est interdite lors d'une course classante. Ayez l'esprit sportif et aidez-nous dans notre organisation.

REGLEMENT

Le juge arbitre est désigné par la commission régionale des courses hors stade. Il réglera tout litige. Des officiels l'assisteront pour la régularité du déroulement de la course.

SERVICE MEDICAL

Assuré par un médecin sur place et une UMPS.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident physique ou psychique qui ne relèverait pas directement de l'organisation et pourra arrêter tous participants en mauvaise condition apparente.

RECOMPENSES

T-shirt technique remis à chaque inscrit au retrait du dossard.

Lots aux 3 premiers de chaque catégorie. Prime de 150 € pour le record de l'organisation.

-5 KM (podium et récompenses à 10h00) : Récompense aux 3 premiers au classement scratch homme et femme et au premier de chaque catégorie : minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans hommes et femmes.

-10 KM (podium et récompenses à 10h00) : Récompense aux 3 premiers au classement scratch homme et femme et au premier de chaque catégorie : cadets, juniors, seniors, vétérans hommes et femmes.

-SEMI (podiums et récompenses à 12h00) :

Un bon d'achat aux 5 premiers Hommes et Femmes

1. BA de 150 € 4. BA de 90 €

2. BA de 130 € 5. BA de 80 €

3. BA de 110 €

Lots aux premiers de chaque catégorie. Prime de 150 € pour le record de l'organisation.

RÉCOMPENSES NON CUMULABLES.

RECORDS

Hommes : J.KITUR 1h 03'12 (2006)

Femmes : S. CHEPCHIRCHIR 1h 12'31 (2009)

CATEGORIES

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003
U23 / Espoirs	ES	2004 à 2006
U20 / Juniors	JU	2007 et 2008
U18 / Cadets	CA	2009 et 2010
U16 / Minimes	MI	2011 et 2012
U14 / Benjamins	BE	2013 et 2014
U12 / Poussins	PO	2015 et 2016
Éveil Athlétique	EA	2017 à 2019
Baby Athlé	BB	2020 et après
CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1991 - 1987
	M1	1986 - 1982
	M2	1981 - 1977
	M3	1976 - 1972
	M4	1971 - 1967
	M5	1966 - 1962
	M6	1961 - 1957
	M7	1956 - 1952
	M8	1951 - 1947
	M9	1946 - 1942
	M10	1941 et avant

VESTIAIRES, DOUCHES, SANITAIRES, CONSIGNES :

Sous les tribunes du stade des Grands-Près. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ; consigne à disposition des coureurs à proximité de l'arrivée.

RESULTATS

Résultats complets sur www.lechorepublicain.fr / www.cfrunningtour.fr / www.chartres.asptt.com / <https://protiming.fr/>

ANNULATION

En cas de catastrophe naturelle ou de force majeure (inondation, incendie, plan vigipirate, risque sanitaire, épidémie...), l'organisation pourra être modifiée ou annulée sans remboursement des frais d'inscription.

DROIT À L'IMAGE

Par leur participation, les concurrents du 5 km, 10 km et du Semi autorisent L'ASPTT Chartres, L'Echo Républicain ainsi que les partenaires de l'événement à utiliser les photos prises durant la Manifestation à des fins de promotion de cet événement sportif et de ses prochaines éditions.

DONNEES PERSONNELLES

En qualité de responsable de traitement, Centre France Evènements collecte vos données personnelles dans les cas suivants :

- Inscription à la course et envoi de newsletters sur son déroulement : Les données personnelles sont collectées sur la base légale de l'exécution du contrat et seront supprimées sur nos serveurs 18 mois après la fin de la manifestation.

- Envoi de mailing dans un but de prospection commerciale : Les données personnelles sont collectées sur la base légale de votre consentement et sont stockées chez Sendinblue 3 ans maximum à compter de votre consentement

Vous êtes informés que Centre France Événements utilise vos données personnelles pour vous inscrire à la newsletter de la course afin de vous envoyer des e-mails pour vous informer de son déroulement. Vous pouvez librement vous désabonner des newsletters en cliquant sur le lien prévu à cet effet, situé au bas de l'e-mail.

Vous êtes expressément informés que vos données à caractère personnel seront communiquées aux co-organisateurs ou partenaires de la course pour assurer son bon déroulement lesquels sont : L'association ASPTT et Njuko.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement UE 2016/679 relatif aux données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression, de rectification aux informations qui vous concernent, et le cas échéant de portabilité, de limitation et d'opposition. Vous pouvez l'exercer en envoyant votre demande par mail à l'adresse dpo@centrefrance.com, accompagnée d'un justificatif d'identité le cas échéant. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, la CNIL : <https://www.cnil.fr>.

RESPONSABILITE CIVILE

Les organisateurs sont couverts par une police Individuelle Accident souscrite auprès de la GMF : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

VEUILLEZ VOUS MUNIR DE 4 EPINGLES À NOURRICE POUR ACCROCHER VOTRE DOSSARD